



Guide pratique
entièrement consacré aux MAM



UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

**AVEC VOUS, POUR VOUS
mais PAS SANS VOUS !**



Nous contacter



PROASSMAT
Un syndicat qui vous rassemble



UNSA PROASSMAT

15 rue des Papillons
34290 SERVIAN

E-mail : contact@unsaproassmat.org

<https://unsaproassmat.org>



<https://www.facebook.com/unsaproassmat/>

Groupe Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/unsaproassmat/>

Votre Délégué Syndical Local



UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

LES MAM

**Maison d'Assistants
Maternelles**



PROASSMAT
Un syndicat qui vous rassemble



UNSA PROASSMAT

**Syndicat National Professionnel
d'Assistants Maternels**



www.facebook.com/proassmat

<https://unsaproassmat.org>



Depuis 2017, mandatés par l'UNSA, nous négocions des améliorations de notre convention collective. L'UNSA PROASSMAT défend la profession :

- Apprès des ministères concernés
- Apprès des Conseils Départementaux
- Apprès des organismes tels que Pajemploi, la CAF, Pôle Emploi
- En CCPD – la commission à laquelle vous êtes convoqués en cas de suspension ou retrait d'agrément.

> Les MAM

Vous êtes de plus en plus nombreux.ses à travailler en MAM.

Ce mode de garde fait le bonheur des parents mais surtout **LE VOTRE**. En effet en MAM vous :

- Rompez l'isolement
- Travaillez en équipe
- Travaillez hors de chez vous

ET POUR TOUTES CES RAISONS NOUS SOMMES ÉGALEMENT À VOS COTÉS !

> Qui sommes-nous ?

L'UNSA PROASSMAT est :

- **Un syndicat National** : Nos adhérents viennent de la France entière, et même des départements d'Outre-Mer.
- **Un syndicat Professionnel** : Notre syndicat est composé exclusivement d'assistant(e)s maternel(le)s et familiaux - y compris ses dirigeants.

Notre syndicat est affilié à l'UNSA, 4^{ème} organisation syndicale de France. Nous bénéficions de leur savoir-faire et de leur formation.

> CE QUE NOUS VOUS PROPOSONS :

Des outils adaptés SPECIFIQUEMENT pour VOUS qui travaillez en MAM. Ceux-ci sont spécialement conçus pour :

- > Vous permettre de calculer la répartition des charges selon deux options.
- > Gérer la délégation d'accueil entre les assistant.e.s maternel.le.s (vous devez vous rendre les heures et être à zéro en fin de mois).
- Des modèles de STATUTS et REGLEMENT INTERIEUR modifiables ainsi que des règles de fonctionnement interne afin que tous les professionnels de la MAM soient protégés, et en toute légalité.
- Des contrats de travail CDI, CDD, Occasionnel avec des annexes SPECIALES MAM.
- Un agenda professionnel de 140 pages.
- Une partie de notre guide pratique entièrement consacré aux MAM.



- Une aide à la médiation (si tous les membres de la MAM sont adhérents).
- Une protection juridique individuelle (l'adhésion se fait en son nom propre avec son adresse personnelle).
- Une caisse de solidarité afin d'aider des collègues en difficulté.
- Un forum EXCLUSIVEMENT réservé aux adhérents.
- Plus de 40 délégué.e.s sur tout le territoire pour répondre à toutes vos questions.

